

■ VERSAILLES

**CIRCULATION. Stationnement : les tarifs grimpent de 22%**

EN ARRIVANT à la tête de la ville en 2008, François de Mazières avait diminué les tarifs du stationnement de moitié. Six ans plus tard, il se tourne finalement vers une augmentation. Pour autant, les tarifs ne retrouveront pas leur niveau de 2008. Mais ils progressent fortement au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : +22% par exemple pour le tarif horaire en voirie et en parking de surface.

**Soutien aux commerces**

« Cette augmentation est faite pour poursuivre notre politique en faveur du soutien aux activités commerciales de proximité, souligne Hervé Fleury, adjoint au maire en charge de la voirie. Les rotations de véhicules seront ainsi encouragées. Cela permettra aussi de répondre aux besoins de stationnement des résidents et aux per-



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les tarifs du stationnement augmenteront à Versailles.

sonnes travaillant à Versailles de stationner leur véhicule en journée sans portée atteinte aux objectifs en matière de soutien à l'activité commer-

ciale. Il s'agit aussi de dissuader le stationnement longue durée sur voirie et de l'orienter vers les parkings en souterrain. »

Cette nouvelle tarification vise aussi à encourager les automobilistes à stationner dans les parkings souterrains. Pour une durée supérieure à quatre heures, il sera plus intéressant de se garer dans un parking Vinci par exemple qu'en surface.

Cette augmentation permettra également à la Ville de financer le remplacement de ses quelque 400 horodateurs, un peu plus d'une centaine devant l'être d'ici la fin de l'année.

Du côté de l'opposition, tout le monde n'a pas vu d'un bon œil cette augmentation. « Le tarif d'un abonnement résident annuel passe de 206 à 240 euros, s'est indigné Fabien Bouglé, de Versailles Familles Avenir. Si la ville a besoin d'argent, vous n'avez qu'à faire des économies ailleurs, sup-

**Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier**

- Mise en place d'une tarification au quart d'heure dans les parkings en surface (place d'Armes, Sceaux, Europe). La dégressivité des horaires sera de fait supprimée. A titre d'exemple, 15 minutes de stationnement sur le parking de l'Europe coûteront 0,55 euros soit 2,20 euros de l'heure (1,80 auparavant soit une augmentation de 22%).
- Au parking de Sceaux, la première heure de stationnement sera gratuite. Ensuite, le paiement se fera comme à Europe, par quart d'heure (0,55 euros).
- Les abonnements mensuel ou annuel permettant l'accès aux parkings de Sceaux et Raymond-Poincaré sont supprimés.
- Le stationnement sur voirie sera payant de 9h à 12h et de 14h à 19h00 avec un minimum de perception de 0,50 euros pour 15 minutes et une base horaire de 2,20 euros (contre 1,80 euros auparavant soit une augmentation de 22%).
- Des forfaits 5 ou 10 heures seront créés pour le stationnement sur voirie, aux tarifs de 7 à 12 euros.
- Pour les résidents, le forfait journée passe de 6 à 8 euros (soit une augmentation de 33,3%). L'abonnement annuel passe lui de 206,40 euros à 240 euros (soit une augmentation de 16,28%) et l'abonnement mensuel augmente lui de 33,3% (de 21 à 28 euros) pour favoriser les abonnements annuels.
- L'abonnement annuel pour les professionnels passera de 412,20 euros à 480,00 euros.
- Place d'Armes : les tarifs pour les bus "normaux" restent stables (de 49 à 60 euros). En revanche, les tarifs pour les minibus (jusqu'à 25 places) baissent, de 40 à 62%.

**La Ville reprend la gestion du parking de Saint-Louis**

C'EST LE GROUPE Q-Park qui exploite le parking de la cathédrale Saint-Louis depuis plusieurs années. Mais le gestionnaire rencontre des difficultés. Une mise aux normes pour prévenir les risques d'inondation sera nécessaire à hauteur de 248 800 euros (HT), le chiffre d'affaires n'a pas été celui espéré par le délégataire. Bref, en août 2013, Q-Park a proposé à la ville de rachater le parking. La Ville a accepté selon les conditions suivantes :

- La Ville rachète la totalité du parking de 320 places au 31 décembre 2014 pour une valeur estimée à 4 666 146 euros HT.
- Elle récupère la gestion des 1 118 places de stationnement en voirie.
- Elle indemnise Q-Park à hauteur de 1 500 000 euros.

« Pour nous, il y avait un risque majeur d'allonger la délégation de service public, a souligné le maire, et sans aucune garantie d'amélioration. Nous reprenons la main sur la gestion de ce parking. L'investissement sera amorti en 14 ans. » La Ville étudiera ensuite la possibilité de refaire une délégation de service public avec un autre prestataire ou de conserver le parking dans le giron municipal.

**primer par exemple la subvention de 42 000 euros à Chiens citoyens !**

Du côté du Parti socialiste, Isabelle This Saint-Jean a suggéré la mise en place d'un tarif selon le quotient familial. Elle s'est aussi interrogée sur la baisse des tarifs pour les minibus sur la place d'Armes, alors même que lors de sa campagne, elle avait milité contre leur présence. « Il s'agit des petits véhicules de tourisme, qui se garent souvent n'importe

**comment aux abords de la place d'Armes. Pour les bus, les tarifs ne changent pas.**

Notre préoccupation est surtout de ne pas créer de flux de bus supplémentaire dans la ville », a répondu François de Mazières. Enfin, François Siméoni, du Rassemblement Bleu Marine, a souligné que « comme d'habitude les automobilistes étaient des vaches à lait ».

Florie Cedolin

**Le docteur Guran est décédé**

LE DOCTEUR Philippe Guran est décédé lundi 7 juillet à Versailles à l'âge de 89 ans.

Il a dirigé le service de pédiatrie de l'hôpital de Versailles pendant de nombreuses années. Plusieurs générations d'enfants versaillais ont bénéficié de ses soins attentifs et les mères de famille trouvaient toujours une écoute et une disponibilité totale auprès de lui.



Le docteur Guran était membre de l'Académie de médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'ordre national du Mérite, Officier des Palmes Académiques.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 juillet à 10h30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

**A l'état civil**

**DECÈS**

Juin : 27 : Pierre Aguer (90 ans). 28 : Bemihako Randriamamonjisoa (78 ans). 29 : Jean-François Jeanneret (84 ans), Gisèle Oguey (veuve Migeon, 83 ans). 30 : Martial Grisé (68 ans). Juillet : 2 : Jean Rouvellou (75 ans). 3 : Colette Quartier (divorcée Gilles, 72 ans).

**A L'ÉCOLE DU PAYSAGE. Le tapis jardin de Versailles**

C'EST UN JARDIN EXTRAORDINAIRE, que présente le séminaire international Grundtvig, le mercredi 9 juillet au potager du roi. Six écoles nationales supérieures de paysages composent ce projet européen, l'école de Faro, au Portugal, l'école de Grenade en Espagne, l'école de Bacau en Roumanie, l'école de Bruxelles en Belgique, l'école de San Quirico d'Ordia en Italie et l'école de Versailles.

Le but du projet est de représenter les langages du végétal en Europe. Pour cela, soixante-dix adultes ont participé à ce travail. L'objectif est de créer un tapis jardin. Les étudiants doivent photographier leur jardin préféré

pour ensuite tisser ensemble toutes les photos.

Ce tapis sera composé de soixante-dix carrés de tissus tous très différents. « L'œuvre est très riche car chaque pays à sa propre manière de travailler le tissage, explique Aline Rutily, la responsable des formations européennes et l'une des organisatrices de Paysages & Patrimoine sans frontières. Nous avons recherché un axe artistique et nous avons trouvé que la tapisserie et le jardin sont deux formes d'art très proches. »

L'exposition du tapis sur une superficie d'environ 12m<sup>2</sup>, était prévue à l'extérieur mais le temps fait que cela se fera en intérieur.



Un tapis en toile composé de 70 pièces.

Un projet qui permet enfin de montrer que L'Europe permet de

bons partenariats.

Antoine Durand